

*Voir liste des participants ci-joint*

### **Mot d'accueil**

Après avoir remercié Evelyne Morin pour son accueil chaleureux à l'écomusée du Perche, Josiane Mulowsky a introduit la réunion en rappelant le contexte.

Dans le cadre du schéma de développement de la filière cheval percheron initié en 2011 et suite à la journée de travail du 17 décembre 2011, la SHPF s'est engagé à créer une commission Utilisation. Le travail n'a pas avancé dans l'attente du recrutement d'un(e) chargé(e) de mission pour démarrer le travail. En mai 2012, 5 membres du conseil d'administration ont été choisis pour faire partie de la commission utilisation. Aujourd'hui cette commission est ouverte à d'autres personnes volontaires, jusqu'à 9 membres ou plus. La commission ainsi constituée serait officialisée à l'AG.

### **Présentation des 5 membres de la commission utilisation.**

- Josiane Mulowsky (Loir-et-Cher)
- Brigitte Léon (Mayenne)
- Laurence Guillot (Charente Maritimes)
- Didier Lalonde (Calvados)
- Alfred Clavel (Cantal)

Après 2 comités de recrutement, la SHPF a embauché Emilie Durand le 15 octobre. Elle n'a pas souhaité continuer après sa période d'essai et le poste n'est donc toujours pas pourvu.

### Liste des manifestations où les percherons étaient présents en 2012 et soutenus financièrement par la SHPF

- Journée XXL à Vincennes
- Salon international de l'agriculture
- Salon Eurocheval en Allemagne (Offenburg)
- Equita'lyon
- Fiera cavalli de Vérone (Italie)
- Salon du cheval de Paris.

Il est difficile de recruter des participants pour ces manifestations. Il faudrait une meilleure représentation.

Josiane Mulowsky rappelle les objectifs de cette réunion avant de donner la parole à Guy Fourmont.

- Trouver des solutions
- S'organiser et travailler ensemble sur des thèmes précis qui nous intéressent
- Faire remonter les propositions à la SHPF.

## Présentation de la démarche par Guy Fourmont

Guy Fourmont a présenté la démarche de travail (voir schéma joint).

Partant du constat que l'utilisation prend de l'importance et qu'il est nécessaire de fédérer les acteurs de la filière pour mener à bien des projets, Guy Fourmont propose aux participants de la réunion d'élaborer des projets sur 5 ans suivant 2 axes : l'Utilisation loisirs et l'Utilisation utilitaire.

Les objectifs de ces deux axes de travail étant de **valoriser, qualifier, utiliser les chevaux par domaine d'utilisation et d'augmenter le nombre et la compétence des utilisateurs par domaine d'utilisation.**

Un temps a été consacré à essayer de définir quelles activités pouvaient s'inscrire dans les 2 axes (loisirs et utilitaires). Ce travail a suscité le débat car il a été compliqué de classer certaines activités qui se situent 'à la frontière' des 2 axes. Ci-dessous le travail amorcé :

UTILISATION	
LOISIRS	UTILITAIRES
Equitation	Débardage
Attelage de tradition	Vigne
Attelage de compétition	Maraîchage
Attelage de loisirs	Territorial
TREC	Travaux agricoles
Spectacle	Tourisme

Brigitte LEON prend la parole pour annoncer une nouveauté en 2013. Le National Percheron devient Championnat de France Percheron. L'objectif est de donner une nouvelle envergure à cet événement et ce sera l'occasion de présenter différentes utilisations du cheval percheron.

Elle ajoute que les Jeux équestres mondiaux se dérouleront en Normandie en aout 2014 et qu'il faut y travailler.

Les participants ont ensuite choisi leur domaine en fonction de leur intérêt et sensibilité.



## **UTILISATION LOISIRS – compte rendu des réflexions /Pôle animé par Josiane Mulowsky**

30 personnes ont choisi de réfléchir ensemble au thème de l'utilisation loisirs. Chaque participant est intervenu pour se présenter et exprimer ses attentes par rapport à l'utilisation.

### **Constats et idées exprimées au cours des échanges**

↳ **PROMOUVOIR et VALORISER LE CHEVAL PERCHERON** en étant présents sur les salons. Pour le grand public, le cheval de trait = le Percheron et au niveau des compétitions d'attelages, le public regrette de ne pas voir plus de chevaux de traits. D'où l'importance de **sortir et montrer** le cheval percheron dans toutes ses utilisations.

Les manifestations doivent être ciblées dès le début d'année.

La valorisation du cheval percheron passe aussi par la communication et il faut se servir du site internet comme moyen de valorisation.

Il est également souligné l'importance de travailler sur la valorisation du meneur/cavalier.

### ↳ **SUIVI APRES-VENTE et ADEQUATION OFFRE-DEMANDE**

Nécessité de créer un lien entre les éleveurs et les utilisateurs.

Il est également souligné l'importance de la labellisation qui est un outil pour accompagner les utilisateurs.

### ↳ **SYNDICATS et SHPF**

Les différents échanges ont mis en évidence le manque de clarté entre les rôles des syndicats et de la SHPF. Un travail devra être fait pour mieux communiquer et une réunion entre les présidents de syndicats devrait être programmée rapidement (début 2013).

### ↳ **CHAMPIONNAT DE FRANCE PERCHERON et JEM2014 (Jeux équestres mondiaux)**

Il faudra présenter plus de chevaux utilisés lors du Championnat de France Percheron. Il est aussi proposé de travailler sur l'organisation d'une manifestation avec des percherons au Haras national du Pin, lors du concours complet des JEM 2014.

Il faut profiter de ces manifestations pour promouvoir le cheval percheron. Ces événements arrivent à grands pas et il est important d'y travailler dès maintenant.

Suite aux interventions de chaque participant, le groupe a fait ressortir 4 thèmes de travail. Dans chacun de ces thèmes, la promotion du cheval percheron par la communication devra être recherchée. Des personnes volontaires se sont inscrites pour travailler sur ces thèmes. Il y a de la place pour les bonnes volontés, toute personne non citée souhaitant apporter sa contribution peut s'inscrire en contactant la SHPF.

## PROMOTION / COMMUNICATION

- Virginia Kouyoumdjian
- Philippe Dubreuil
- Josiane Mulowsky
- .....
- .....

## ATTELAGE

- Bernadette Fouasnon
- Franck Fouasnon
- Céline Maudet
- Josiane Lebègue
- Thierry Tasse
- Alfred Clavel
- Jérôme Singer
- .....
- .....

## EQUITATION

- Alexis Hamon
- Guy Mulowsky
- Valérie Bouteloup
- .....
- .....

## JEUX EQUESTRES MONDIAUX 2014

- .....
- .....
- .....
- .....

## CHAMPIONNAT DE FRANCE PERCHERON

- .....
- .....
- .....



## UTILISATION UTILITAIRE – Pôle animé par Guy Fourmont

Ce pôle comprend les utilisations suivantes :

- débardage
- travail dans les vignes
- maraîchage
- travaux agricoles
- chevaux territoriaux
- tourisme équestre



**Les participants, tour de table :** Intérêt pour le cheval percheron, expériences.

Alain PRONKO	41	P	Travail dans les vignes (Prestataire de service)
Claude SEGAUD	27		Naisseur, utilisateur. (Reconversion cocher au haras du pin)
Alain DOLBECQ	14	A	Naisseur
François LEPETIT	61	A	Naisseur, utilisateur
Davy GESBERT	61	A	Étalonnier, naisseur
Laurent MASSON	27	A	Étalonnier, naisseur
Brigitte LEON	53	P	Étalonnier, naisseur, utilisateur
Romain LAURENT	50	A	Naisseur, utilisateur
Marcel BINET	28	A	Naisseur
Laurence GUILLOT	17	A	Naisseur, utilisateur
Sandra BARRE	28	A	Utilisateur
Guy FOURMONT	45	A	Utilisateur

A : amateur, P : professionnel

### **Particularités des utilisations du pôle :**

La problématique de ce pôle réside dans le fait que les activités sont exercées par des professionnels, celles-ci sont peu reconnues, difficiles à exercer et économiquement fragiles.

Les différentes filières du travail au cheval étant relativement jeunes (renouveau), celles-ci ont besoin de se structurer et de se professionnaliser.

## **Contexte développement durable**

Ce créneau n'est pas un « effet de mode », c'est une manière de vivre qui va s'installer. Il est difficile pour l'heure de l'appréhender et de se l'approprier.

## **Positionnement de la SHP**

Globalement il est noté un manque de représentation de la SHP tant dans les instances que sur les événements. Brigitte Léon explique que la SHPF ne peut pas être présente sur toutes les manifestations, c'est aussi aux syndicats d'animer leur département/région.

## **Exploration de pistes :**

### Chevaux territoriaux

Laurence GUILLOT rapporte l'expérience vécue en Charente par ses parents en prestation de service auprès d'une commune :

2 x 4 heures par semaine pour le ramassage en tri sélectif exercé par un salarié.

Prix de la prestation "Meneur/ Cheval" = 47€/H HT + coût de la location de la voiture.

Claude SEGAUD entame une reconversion de CS cocher au haras du pin dans le but de servir une prestation de transport d'enfants école-cantine dans une commune. Le prix du stage est important (+ de 5000€) mais il s'adresse à de futurs professionnels, la formation est longue (aux vues du nombre d'heures le prix n'est pas exorbitant).

Le règlement n'impose pas de diplôme pour exercer par contre les assureurs demandent obligatoirement le CS de cocher.

Lors du congrès des chevaux territoriaux, la SHP n'était pas représentée (les autres races non plus, sauf les comtois JL.C)

Il serait bien que très rapidement la SHP soit présente aux réunions où elle est invitée (problème : de nombreuses réunions occasionnant des déplacements).

\*\*\*Idée de projet : \*\*\*

- occuper le terrain
- Avoir une « vitrine » (différents utilisateurs sur tout le territoire)
- faire des démonstrations auprès des élus et du grand public
- pouvoir suivre les dossiers
- prendre notre place dans la commission des chevaux territoriaux

## Travail des vignes

L'expérience d'Alain PRONKO prestataire de service

- préférence d'acheter un cheval bien débourré, prêt au travail même s'il faut mettre 1000 € de plus à l'achat
- importance de l'éducation : pris au licol, donne les pieds, baisse la tête pour passer collier et bride.
- le travail est dur mais on peut en vivre en ne faisant pas d'excès.

## Maraîchage

Difficulté pour les chevaux hauts de passer dans les serres (Romain LAURENT).

Préférence des petites tailles.

Coût plus important dès lors qu'on travail avec les chevaux (François LEPETIT).

Rentabilité économique d'une structure bio / vente en directe / travail au cheval (à approfondir)

\*\*\* proposition vigne et maraîchage : \*\*\*

Connaitre la rentabilité économique du maraîchage

Mini concours de labour à 1 cheval pour travail de base.

## Débardage

Pas de professionnel pour représenter cette utilisation, de fait le thème n'a pas abordé.

## Agricole

Question posée : pourquoi les éleveurs n'utilisent pas leurs chevaux pour travailler

Réponses :

- manque de temps
- manque de confort dans le travail
- pas viable, pas rentable

## ***Fonctionnement du groupe***

Il serait intéressant de globaliser les informations sous forme de référentiel (Homme, chevaux, matériel)

La réflexion est lancée et le travail est immense. Le groupe devra s'étoffer de personnes compétentes (référents), chacun dans son domaine.

Pour bâtir ce projet, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

## **Prochaine échéance : Assemblée générale SHPF**

Des propositions émanant des différents groupes pourront être faites lors de l'assemblée générale 2013. Les groupes doivent donc se réunir dès le début d'année 2013 pour construire leur projet.

Il faut également réfléchir dès à présent à inscrire la commission utilisation/valorisation dans le règlement intérieur de la SHPF (validation lors de l'Assemblée générale).

## **Point sur la conjoncture**

En fin de réunion, Brigitte Léon, trésorière de la SHPF, a fait un point sur la conjoncture économique en présentant l'évolution des 3 recettes principales pour le fonctionnement de la SHPF :

- **Encouragements de l'IFCE**
  - 2011 : 57 000 €
  - 2012 : 43 000 €
  - 2013 : 2 500 € (à confirmer lors de la réunion du 17/12)
- **Cotisations SHPF (finance un poste à temps complet)**
  - 2011 : 635 adhésions à 50 € = 31 750 €
  - 2012 : 580 adhésions à 50 € = 29 000 €
  - 2013 : 550 adhésions à 50 € = 27 500 €
- **Inscriptions Stud-Book percheron**
  - 2011 : 17 500 €
  - 2012 : 12 500 €
  - 2013 : 10 000 €

## **Poste chargé(e) de mission UTILISATION et VALORISATION**

Le recrutement d'un(e) chargé(e) de mission pour travailler sur l'utilisation et la valorisation a été évoqué. Ce poste est financé par les régions Centre (50 %) et Basse-Normandie (30 %) avec un autofinancement de la SHPF = 20 %, un poste ne pouvant être financé à 100 %.